

Cadre européen commun de référence pour les langues

Une vue d'ensemble
préparée par Christine Thibaudier-Ness
avec l'aide de Monica Rafuse

Préambule

- ▶ **Le CECR ou Cadre européen commun de référence pour les langues a été développé par le Conseil de l'Europe pour simplifier les échanges entre spécialistes de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation des langues.**

Chapitre 1

Le Cadre européen commun de référence dans son contexte politique et éducatif

▶ Qu'est-ce que le CECR?

- C'est un outil qui offre une base commune pour élaborer des programmes (instruments de mesure et d'évaluation compris).
- Son objectif principal est d'améliorer la transparence des cours, des programmes et des qualifications, et de favoriser ainsi la coopération internationale.
- Il décrit tout ce qu'un élève doit apprendre afin de l'utiliser pour communiquer.
- Il énumère les connaissances et les habiletés démontrées dans un comportement langagier efficace.
- Il repose sur le principe que « la communication met tout l'être humain en jeu ». (9)

Chapitre 1

Le Cadre européen commun de référence dans son contexte politique et éducatif(suite)

- Il définit les niveaux de compétence pour mesurer le progrès d'un élève à tout moment de sa vie (par le biais d'une certification).
- Tous ceux concernés par l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des compétences langagières peuvent y trouver des outils pour réfléchir à leurs pratiques et répondre aux besoins de leurs élèves.
- Il fournit une base commune pour des descripteurs explicites d'objectifs, de contenus et de méthodes pour favoriser l'apprentissage.

Chapitre 1

Le Cadre européen commun de référence dans son contexte politique et éducatif (suite)

- ▶ Les buts et les objectifs de la politique linguistique du Conseil de l'Europe dépassent les contenus linguistiques pour :
 - préserver la diversité linguistique et culturelle;
 - faciliter les échanges linguistiques;
 - encourager les pays membres à collaborer et coopérer dans l'élaboration de leurs politiques linguistiques;
 - combattre la xénophobie et la discrimination;
 - éviter la marginalisation;
 - encourager et promouvoir la tolérance et la compréhension mutuelles.

Chapitre 1

Le Cadre européen commun de référence dans son contexte politique et éducatif (suite)

- ▶ Les principes du CECR s'appuient sur la notion de « plurilinguisme » :
 - Dans un comportement plurilinguiste, les connaissances langagières ne sont pas compartimentées et isolées.
 - L'apprentissage de la langue n'est plus simplement basé sur la maîtrise de connaissances.
 - Le CECR s'appuie sur le travail **et l'expérience** de toute une vie.
 - Le CECR repose sur une ouverture à l'apprentissage des langues par la motivation intrinsèque et le goût du risque, par la valorisation des apprentissages à un moment donné de la vie et aux défis qui l'accompagnent.

Chapitre 1

Le Cadre européen commun de référence dans son contexte politique et éducatif(suite)

▶ Le cadre respecte :

- la flexibilité dans l'adaptation des outils aux programmes et aux instruments de mesures et d'évaluation (1.5.2.);
- la responsabilisation des élèves (1.5.1.);
- l'évolution des apprentissages;
- la cohérence;
- la transparence;
- des attentes raisonnables.

Chapitre 1

Le Cadre européen commun de référence dans son contexte politique et éducatif(suite)

Le cadre ne préconise aucune théorie ou pratique concurrente de la linguistique ou des sciences de l'éducation.

Chapitre 2

Approche retenue

- ▶ **Une perspective actionnelle**
 - Dans la perspective actionnelle, l'apprenant d'une langue est un acteur social qui accomplit des tâches dans des circonstances précises, dans un environnement donné et à l'intérieur d'un domaine d'action spécifique.

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

- ▶ **Durant ses apprentissages ou ses évaluations, on demande à l'élève d'accomplir des tâches :**
 - Il y a « tâche » dans la mesure où l'action repose sur une situation qui fait appel à des compétences pour obtenir un résultat déterminé.
(15)

Par exemple, écrire une lettre d'invitation à une fête d'anniversaire à un ami.

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

- ▶ **Les étapes d'une tâche :**
- ▶ Tout acte d'apprentissage ou d'enseignement d'une langue se déroule dans des **contextes** et des **conditions** variés. (préparation d'une fête)
- ▶ Tout acte fait l'objet de **contraintes** afin de réaliser des **activités langagières** permettant de traiter des **textes**. (processus d'écriture, le format, les concepts de grammaire, la grammaire de la phrase...)
- ▶ Ces **textes** portent sur des thèmes à l'intérieur de **domaines** particuliers. (domaine personnel)
- ▶ C'est par la mobilisation de **stratégies** qui paraissent le mieux convenir que l'élève pourra accomplir sa **tâche**. (modèles de lettres, Bescherelle, dictionnaires, compétences sociolinguistiques avec le « tu »)

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

La perspective du CECR est ancrée dans la littératie

- le savoir-être (dispositions personnelles, attitudes, personnalités...);
- le savoir-apprendre (les compétences linguistiques, socio-linguistiques et pragmatiques)

► Compétences à communiquer langagièrèment

La compétence linguistique

- Elle comprend le lexique, la phonétique, la syntaxe, les dimensions du système d'une langue.
- Elle regroupe les savoirs (connaissances déclaratives) et les savoirs-faire.
- Elle est consciente ou non. Elle peut mener à des automatismes. (d'où le danger de la fossilisation)

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

► **Compétences à communiquer langagièrément**

La compétence socio-linguistique

- Elle renvoie aux paramètres socioculturels de l'utilisation de la langue.
- Elle est sensible aux normes sociales.
- Elle affecte fortement toute communication langagièrè entre représentants de cultures différentes.

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

► **Compétences à communiquer langagièrément**

La compétence pragmatique

- Elle recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (actes de parole) en s'appuyant sur des scénarios ou des scripts d'échanges interactionnels. Elle est axée sur les processus, comme la maîtrise du discours, le repérage des genres textuels...

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

- ▶ **Selon le cadre, les activités langagières relèvent de quatre champs :**
 - **La réception – orale et écrite**
 - **La production – orale et écrite**
 - **L'interaction – production et réception**
 - **La médiation (ou la reformulation d'informations à une tierce personne) – orale ou écrite; résumé, compte-rendu, traduction, interprétariat**

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

- ▶ **Les activités langagières s'inscrivent à l'intérieur de quatre domaines :**
 - le domaine public : des échanges sociaux ordinaires
 - le domaine personnel : relations familiales, pratiques sociales individuelles
 - le domaine professionnel : tout ce qui concerne la vie professionnelle
 - le domaine éducationnel : lorsque l'acteur se trouve dans un contexte de formation.

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

- ▶ **Niveaux communs de référence**
 - Ils rendent plus concret ce qui est approprié d'atteindre à différents niveaux.
 - Ils facilitent la rédaction d'énoncés clairs et réalistes d'objectifs généraux d'apprentissage. (Tab.1, 25)

Chapitre 3 Niveaux communs de référence (suite)

NIVEAUX EUROPEENS - GRILLE D'AUTO-EVALUATION

		A1	A2	B1	B2	C1	C2
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité et sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une littérature.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparaître devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et les explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Chapitre 2

Approche retenue (suite)

▶ Niveaux communs de référence

- Il faut être prudent dans leur interprétation car le processus d'apprentissage d'une langue est continu et individuel. Il n'y a pas deux usagers d'une langue qui aient exactement les mêmes compétences ou qui les développent de la même façon. De plus, au fur et à mesure que l'élève progresse dans la maîtrise de ses savoirs, les apprentissages et les contenus se complexifient et provoquent un élargissement de la gamme d'activités, des aptitudes et des discours.

Chapitre 3

Niveaux communs de référence (suite)

- ▶ Une échelle devrait répondre à 4 critères
Il faut que sa description se fonde sur des théories/recherches actuelles MAIS elle doit aussi rester compréhensible (accessible aux apprenants, utile pour approfondir la réflexion).

Chapitre 3

Niveaux communs de référence (suite)

- Les degrés de l'échelle devraient être objectivement fixés et fondés sur une théorie de mesure (tout outil de mesure doit respecter le contexte de l'apprentissage).
- Le nombre de niveaux devraient refléter la progression dans différents secteurs MAIS ils ne devraient pas excéder le nombre de niveaux que l'on peut raisonnablement et sûrement distinguer.

Chapitre 3

Niveaux communs de référence (suite)

- ▶ Il y a trois niveaux généraux
 - Utilisateur élémentaire (les niveaux A)
 - Utilisateur indépendant (les niveaux B)
 - Utilisateur expérimenté (les niveaux C)

Chapitre 3

Niveaux communs de référence (suite)

- ▶ Souplesse dans l'élaboration de descripteurs
 - Il est possible de développer davantage de niveaux selon les besoins des programmes.
 - Par exemple, pour encourager les débutants à mieux voir leurs progrès, on a recours à un nivelage comme celui-ci :
A1.1, A1.2, A1.3 etc.

Chapitre 3

Niveaux communs de référence (suite)

Les descripteurs

- Ils sont harmonisés avec l'ensemble des niveaux communs de référence (A1–C2);
- Ils sont clairs, brefs, précis, transparents, formulés de manière positive («Je peux...»);
- Ils décrivent quelque chose de défini.
- Les niveaux communs sont résumés à partir d'une banque d'exemples de descripteurs que l'on retrouve dans l'annexe B du CECR.

Chapitre 3

Niveaux communs de référence (suite)

- Ils ont été reconnus clairs, utiles et pertinents par des enseignants;
- Ils sont appropriés à la description de la performance de l'élève;
- Ils ont été calibrés objectivement sur une échelle commune.
- chaque niveau recouvre les niveaux qui lui sont inférieurs;
- on ne répète pas tous les éléments d'un descripteur au niveau suivant (décrivent sélectivement les traits considérés comme nouveaux ou saillants).

- ▶ Bien que chaque chapitre du CECR mérite une lecture attentive, les chapitres 4, 5, 6, et 7 sont trop riches pour faire justice aux informations qu'ils contiennent. Vous trouverez donc dans les quatre prochaines diapos des titres résumant ce que vous trouverez en lisant ces chapitres.

Chapitre 4

L'utilisation de la langue et l'apprenant/utilisateur

- ▶ Sans être définitif, il renvoie à son titre et répertorie les situations langagières dans tout ce qu'elles impliquent d'éléments à considérer : domaine, contexte, tâches, buts, thèmes, activités, stratégies, opérations et textes (7).

Chapitre 5

Compétences de l'apprenant/utilisateur

- Ici on retrouve échelonnées les compétences générales et communicatives de l'apprenant/utilisateur (7)

Chapitre 6

Les opérations d'apprentissage et d'enseignement des langues

- Ce chapitre expose trois enjeux cruciaux de l'apprentissage et de l'enseignement des langues :
 - Les objectifs
 - La pédagogie
 - Quels sont les choix possibles pour marier ces deux éléments.

Chapitre 7

Les tâches et leurs rôles dans l'enseignement des langues

- Ce chapitre repose sur trois grands axes :
 - La description de la tâche
 - L'exécution de la tâche
 - La difficulté de la tâche

Chapitre 8

Diversification linguistique et curriculum

- ▶ La compétence plurilingue et pluriculturelle fonctionne en dehors de tout cloisonnement et englobe tout ce que l'individu a à sa disposition pour communiquer (appris de façon académique-formelle-ou non).

Chapitre 8

Diversification linguistique et curriculum (suite)

- ▶ L'enseignement et l'apprentissage des langues tend depuis quelques années à se détacher d'une approche basée presque uniquement sur des compétences générales (procédurales) pour développer des compétences opérationnelles grâce à des activités langagières.
- Le portfolio européen des langues (ou PEL) peut servir/sert à aider les apprenants (soit les élèves, soit le public en général) à apprécier et à évaluer leurs compétences tout au long de leur vie.

Chapitre 9

Évaluation

- ▶ Définitions : Dans ce chapitre, on entend « **évaluation** » au sens d'évaluation de la mise en œuvre de la compétence de la langue (**le permis de conduire par exemple ou les entrevues avec les élèves des programmes de langues secondes**).
- ▶ Tout **test** de langue est une forme d'évaluation mais il existe de nombreuses autres formes d'évaluation.
- ▶ **Évaluation** est un terme plus large que **contrôle**. Tout contrôle est une forme d'évaluation mais, dans un programme de langue, la compétence de l'apprenant n'est pas la seule chose évaluée.

Chapitre 9

Évaluation (suite)

Le cadre offre une structure qui relie les trois éléments suivants :

- ▶ les activités langagières avec
- ▶ les échelles de profils et
- ▶ les niveaux de compétences.

Chapitre 9

Évaluation (suite)

Les échelles peuvent décrire des objectifs de compétence langagière générale (B1 par exemple) exprimé comme un niveau commun de référence ou une constellation bien particulière d'activités, d'habiletés et de compétences (ch. 6)

Il ne faut pas confondre descripteurs d'activités communicatives (4.4) avec descripteurs d'aspects de compétences (5.2).

Chapitre 9

Évaluation (suite)

- ▶ **L'évaluation au service de l'apprentissage.**

À la page 145, on insiste sur le fait que l'auto-évaluation est un facteur de motivation et de prise de conscience, car elle aide les apprenants à connaître leurs points forts et reconnaître leurs points faibles, et à mieux gérer leur apprentissage.

Chapitre 9

Évaluation (suite)

- ▶ Grâce au CECR les utilisateurs pourront :
 - sélectionner les outils qui sont le mieux appropriés aux besoins de leurs élèves et au milieu de leur système, et les plus productifs pour la formation continue;
 - voir comment équilibrer l'évaluation du savoir et l'évaluation de la capacité (**un savoir n'est pas une forme de compétence**);
 - revoir le contexte de la notation et sa valeur.

Chapitre 9

Évaluation (suite)

- ▶ **Grâce au CECR les utilisateurs pourront :**
 - savoir comment les enseignants sont informés, encouragés et formés aux nouvelles techniques d'évaluation;
 - évaluer la faisabilité de l'implication des apprenants dans l'évaluation;
 - peser la valeur de la pertinence d'échelles et de spécifications.